Procès-verbal de l'AGA de la FCE
Dimanche 17 septembre 2023

Présents :

Conseil d'administration
Yann Bernard
John French
Kelly Grieves
Luc Theriault
Judit Blasko
Alexanne Verret

Excusés : Yann Bernard et Chris Kalantzis

Personnel
David Howes
Igor Gantsevich

Membres provinciaux
Terre-Neuve et Labrador - Theodore Norvell
Nouveau-Brunswick - Wendy Yano
Québec - Jean-Yves Pelletier et Dominique Teisseire
Ontario - Lucie Hamelin, Francesco Sabatini et Benjamin Manano
Manitoba - Sean Rathwell
Saskatchewan - Sue Pitura et John Shurniak
Alberta - Richard Bezemer et Sean Rathwell
Colombie-Britannique - Yuriy Rubin

Présidents des commissions
Barbara Daniel - Commission de développement de l'entraînement
Nader Abdelkader - Commission de médecine sportive
Thomas Nguyen - Commission des officiels

1. Mot de bienvenue

John French souhaite la bienvenue à tous les participants à l'assemblée générale annuelle et informe les membres que Yann Bernard n'a pas pu être présent car il participe au congrès de la CPE et qu'il a demandé à John de présider la réunion.

2. Nomination du secrétaire de l'AGA

Il est proposé par le Québec, appuyé par la Colombie britannique, de nommer David Howes secrétaire de l'AGA. Cette proposition est approuvée.

3. Appel et accréditation

Il est procédé à l'appel nominal. David Howes confirme le nombre de votes pour chaque province.

Colombie-Britannique - 2 votes
Alberta - 2 votes
Saskatchewan - 1 vote
Manitoba - 1 vote
Ontario - 4 votes
Québec - 3 votes
Nouveau-Brunswick - 1 voix

NOTE : Un représentant de Terre-Neuve-et-Labrador était également présent et son vote a été pris en compte pour un total de 15 votes.

Aucune procuration n'a été reçue.

4. Adoption de l'ordre du jour

Le Québec propose les deux modifications suivantes à l'ordre du jour :

a) Point 3 de l'ordre du jour : le français devrait être "Appel et accréditation"
b) Point 10 de l'ordre du jour devrait être : Rapports des associations provinciales et des comités (Acceptés comme déposés et discutés) - Branch Member and Committee Reports (Accepted as tabled and discussed)

Il est proposé par le Québec, appuyé par la Colombie-Britannique, d'approuver l'ordre du jour tel que modifié.

5. Approbation du procès-verbal de l'AGA de 2022

Le Québec a proposé deux amendements au procès-verbal de l'AGA de 2022.

a) Dans la traduction française du procès-verbal, au point 2, il faut lire "Nomination d'un secrétaire d'assemblée".

b) Dans la version anglaise du procès-verbal, au point 8, il faut lire "Alberta asked what are the proposed next steps to dispose of the $50,000 Jackson Wang non-repayable loan" (Alberta demande quelles sont les prochaines étapes proposées pour disposer du prêt non remboursable de Jackson Wang de 50 000 $).

Il est proposé par la Saskatchewan, appuyée par l'Alberta, d'approuver le procès-verbal de l'AGA de 2022 avec les modifications proposées. La motion est approuvée.

6. Questions découlant du procès-verbal

Aucune question ne découle du procès-verbal. John French signale que l'Ontario a demandé une AGA en personne pour 2023, mais que cela n'a pas été possible et que le conseil d'administration s'excuse de ne pas avoir pu le faire.

7. États financiers 2022/23

John French a souligné l'amélioration remarquable des finances de la FCE et a remercié la commission des finances et le personnel pour le travail qu'ils ont accompli afin de redresser les finances de l'organisation.

Kelly Grieves a présenté une vue d'ensemble de la situation financière actuelle, y compris une mise à jour des comptes créditeurs en suspens, l'état de la situation financière et les principaux facteurs de réussite.

L'Ontario a posé des questions sur les dépenses liées à l'organisation d'évènements internationaux dans les états financiers et a demandé où se trouvaient les recettes correspondantes. David Howes explique que le vérificateur a inclus la subvention d'accueil de 100 000 dollars reçue de Sport Canada dans les frais d'accueil nationaux.

L'Ontario demande à quoi servent les dépenses relatives aux athlètes ayant un handicap. David Howes explique qu'une grande partie des dépenses est consacrée à la fourniture d'arbitres pour les coupes du monde, aux frais d'inscription des athlètes et aux frais d'adhésion à l'IWAS. La FCE a également reçu des fonds supplémentaires pour le développement, qui ont été utilisés pour acheter des cadres et des fauteuils supplémentaires. Il a également expliqué qu'un certain soutien direct était apporté aux athlètes les mieux placés pour se qualifier pour Paris, et que seul le fleuret féminin des autres programmes d'équipes nationales recevait un soutien direct, ce qui est le résultat d'un financement spécifique au programme ANP. Pour l'exercice en cours, un financement supplémentaire de 15 000 $ a été demandé et obtenu pour compléter les 25 000 $ qui sont habituellement alloués à l'AWAD dans le cadre du financement de base de Sport Canada.

Barbara Daniel demande si, en raison de l'amélioration de la situation financière, des fonds supplémentaires seront alloués à la formation des entraîneurs. David Howes explique qu'en cette année de qualification olympique/paralympique, le besoin de financement pour notre programme de haute performance sera plus important et que des fonds supplémentaires

seront, espérons-le, disponibles dans les années à venir pour les programmes de formation, tels celui de formation des entraîneurs et celui de formation des officiels.

Le Manitoba demande comment sont dépensés les fonds destinés à la sécurité dans le sport. David Howes a expliqué que la catégorie de sécurité dans le sport comprend également la sensibilisation aux commotions cérébrales et, au cours des années précédentes, des initiatives d'équité entre les sexes. En raison de la pandémie, Sport Canada a permis aux ONS de reporter ces fonds. La majeure partie a été consacrée à l'équité entre les sexes. Pour l'exercice en cours, la FCE est tenue de verser une cotisation annuelle au BCIS et devra payer les services de la tierce partie indépendante.

8. Acceptation des états financiers et du rapport du vérificateur

Il est proposé par l'Ontario, appuyé par le Québec, d'accepter les états financiers et le rapport du vérificateur. La motion est approuvée.

9. Nomination du vérificateur

Kelly Grieves a indiqué qu'il est recommandé de nommer de nouveaux vérificateurs tous les cinq ans.

Il est proposé par l'Alberta, avec l'appui de la Colombie-Britannique, de conserver les vérificateurs actuels.
La motion est approuvée.

10. Rapports des associations provinciales et des comités

Le Québec a fait un certain nombre de suggestions et de commentaires :

a) on a suggéré que le conseil d'administration envisage d'augmenter le financement du comité de formation des entraîneurs
b) on a fait remarquer que la FCE n'a fourni aucun soutien pour un stage pré-championnats du monde et que cela ne devrait pas être la responsabilité des provinces
c) on a fait remarquer que des informations erronées ont été fournies aux vétérans concernant l'admissibilité et le coût de la participation aux championnats du monde vétérans
c) on a suggéré que les compétitions proposées pour les jeunes et les vétérans empiètent sur le rôle des provinces et qu'elles sont en conflit avec les circuits provinciaux

David Howes a donné son avis sur ces suggestions/commentaires. La FCE n'organise pas de stages pour les vétérans, comme elle peut le faire pour les membres du PHP, qui paient une cotisation annuelle substantielle à la FCE. Aucune demande n'a été reçue de la part des vétérans pour l'organisation d'un stage avant les championnats du monde. Le comité des vétérans devrait être responsable du remboursement de la personne qui a payé les billets d'avion et qui n'a pas pu participer. L'idée derrière les événements pour les jeunes et les

vétérans était d'organiser deux événements régionaux pour permettre aux jeunes d'acquérir de l'expérience en dehors de leur province sans avoir à voyager à travers le pays.

Thomas Nguyen a également commenté les difficultés rencontrées par le comité des officiels pour fournir un nombre suffisant d'arbitres afin de soutenir les événements nationaux de plus grande envergure et a souligné le besoin d'un financement accru pour la formation des officiels.

Le Manitoba s'est fait l'écho de la nécessité d'un soutien accru pour la formation des entraîneurs.

Barbara Daniel a également demandé aux provinces d'identifier toute personne intéressée à contribuer à la formation des entraîneurs.

Les rapports des associations provinciales et des comités sont acceptés comme déposés et discutés.

11. Rapport du conseil d'administration

John French a présenté un rapport verbal du conseil d'administration, soulignant la stabilité financière de la FCE, le succès du retour à la compétition, le succès compétitif de nos athlètes du programme de haute performance dans leurs efforts pour se qualifier pour les Jeux olympiques et paralympiques, et les défis auxquels l'organisation est confrontée en matière de sport en toute sécurité.

12. Ratification des décisions du conseil d'administration

Il est proposé par la Saskatchewan, appuyée par l'Ontario, de ratifier les travaux du conseil d'administration. La motion est approuvée.

13. Rapports du personnel

a) Igor Gantsevich a présenté un rapport écrit sur la haute performance.

L'Ontario a demandé ce que les athlètes reçoivent en échange des frais de HPP. Igor Gantsevich a expliqué les défis auxquels est confrontée la HP lorsque 5 des 6 armes ne reçoivent aucun financement supplémentaire (c.-à-d. ANP). Les entraîneurs sont sérieusement sous-payés et l'un d'entre eux était bénévole la saison dernière. Il a été difficile d'atteindre le seuil d'équilibre budgétaire et d'être en mesure de fournir un soutien minimal aux athlètes de l'équipe nationale.

L'Ontario a soulevé des préoccupations concernant le livret pour les cadets et les juniors. David Howes explique que le livret cadet/junior n'a pas été élaboré en vase clos et que les entraîneurs nationaux ont été consultés, qu'il n'est pas d'usage de consulter les provinces sur les questions de HP, mais si les provinces ont des questions ou des préoccupations, elles sont priées de les adresser au personnel.

Québec demande comment sont attribuées les accréditations pour les championnats du monde seniors à Milan. David Howes explique comment les accréditations ont été attribuées et que seuls les entraîneurs nationaux ont vu leurs dépenses payées pour se rendre à Milan. Le président a payé ses propres frais pour y aller et a été accrédité en tant qu'invité de la fédération. Le photographe a également payé ses propres frais et a reçu une accréditation. Les photos qu'il a fournies ont été partagées sur les réseaux sociaux de la FCE.

Il est proposé par l'Ontario, appuyé par le Québec, d'organiser un forum sur la haute performance où les questions spécifiques à la haute performance pourront être discutées plus en détail. La proposition est approuvée.

b) David Howes a présenté un rapport écrit du directeur administratif et a souligné les conditions d'accès des entraîneurs à l'aire de compétition pour les compétitions nationales.

Le Québec soutient les priorités énoncées dans le rapport du directeur administratif.

14. Élection/ratification des dirigeants

Les personnes suivantes ont été nommées pour des postes au sein du conseil d'administration : Judit Blasko, Monique Kavelaars et Chris Kalantzis.

Il est proposé par la Saskatchewan, appuyée par la Colombie-Britannique, d'élire les candidats par acclamation. Motion rejetée.

L'Ontario a soulevé une préoccupation concernant un membre du conseil d'administration qui est souvent absent des réunions du conseil.

Après une discussion sur les procédures, il a été décidé d'organiser un vote pour chaque poste séparément, avec les options suivantes : oui, non ou abstention. La personne sera élue si elle obtient plus de votes positifs que de votes négatifs.

À l'issue des votes, Judit Blasko, Monique Kavelaars et Chris Kalantzis ont été élus au conseil d'administration pour un mandat de deux ans.

15. Lieu de l'AGA de 2024

Il est proposé par l'Ontario, appuyé par le Québec, que l'AGA de 2024 soit une réunion hybride en personne/en ligne tenue dans un lieu central, sous réserve de la disponibilité du lieu et des ressources technologiques appropriées. La proposition est approuvée.

16. Autres questions

Aucune autre question n'a été soulevée.

Ajournement

Il est proposé par le Québec, appuyé par l'Alberta, d'ajourner l'AGA. La séance est levée à 13 h 20 HNE.